

Conseil de quartier

Centre-Ville / Petit Val

Date, horaire et lieu : le mercredi 20 décembre à 20h00 à l'espace Jean-Marie Poirier

Composition du conseil :

Elus : Laurence Westphal, David Cardoso

Conseillers : Véronique Ballet, André Bergero, Alicia Brottier, Audrey Cellier, Marc Dubois, Gisèle Dufresne, Dominique Dupont, Monique Guidi, Samuel Haguet, Fabienne Lavalie

Administration : Christophe Abraham, Maxime Blanc

Visiteurs : M. Margot

Absents excusés : Charles Gaillard, Jean-Claude Hubert, Marcel Lemahieu

Absents : Marie-Christine Veneau, Médéric Letellier, Virginie Garcia, Jean-Charles Deconninck, Gilles Biesmans

Les sujets communs à l'ensemble des conseils de quartier

. Le cimetière

Ce chantier vise une renaturation du cimetière. Il a démarré après les vacances d'automne avec la plantation de quarante et un arbres grandes tiges. Cette première phase se poursuit par la pulvérisation d'un substrat (hydromulching) comprenant un gazon résistant sur environ 70% des allées du cimetière (ensemble des allées secondaires du cimetière). Les grandes voies de circulation seront également restaurées. Une seconde étape devrait s'entamer avec l'aménagement d'îlots de fraîcheur dans la partie centrale du cimetière, dont les allées ne sont pas suffisamment larges pour accueillir la plantation d'arbres. Enfin une réflexion va se mener sur la possibilité de remplacer certains pans de murs de pierres par des grilles pour ouvrir les perspectives du cimetière sur l'environnement boisé de proximité. Ce projet est mené avec le concours du conseil en architecture du Département du Val-de-Marne.

Les conseillers accueillent ce projet avec satisfaction.

. Le point commerces

David Cardoso rappelle que le soutien à l'installation des commerçants est un engagement important pour la Ville. Il énumère ensuite les projets réalisés, en cours et en réflexion.

. A noter

- Restaurant la station à la gare
- Boutique bout de fer et compagnie installation à la place du café des sports
- Sucy Fablab (magasin d'imprimerie 3D / rue Pierre Semard)
- Fermeture fleuriste près de la gare
- Boucherie "les chemins du Cantal" (rue du M. Berteaux)
- Boucherie (rue Montaleau)
- Magasin de vêtements et de chaussures (Rue du Moutier).
- Boulangerie Saint Honoré (Gare)
- Fermeture de French Terroir

- Institut de beauté (rue Montaleau)

. En cours

- Bazar du manga (Gare) - ouverture début d'année 2024
- Nouveau cordonnier place de l'Eglise - ouverture début d'année 2024
- Monoprix (à la livraison du chantier des bâtiments autour du marché)

. En projet

- Boulangerie (rue du Moutier)
- Une poissonnerie
- Le bistrot du Fort
- La petite Auberge (restaurant économie sociale et solidaire)

Le point commerces fait l'objet de plusieurs questions sur les projets à venir et/ou en cours. Une question porte également sur les démarches d'accompagnement de la Ville. David Cardoso et Christophe Abraham précisent les engagements politiques de la Ville dans ce domaine.

Un conseiller s'inquiète de l'eau stagnante à proximité des stands de poissonnier sur le marché. Christophe Abraham répond que ce problème est en cours de traitement avec les poissonniers. L'origine du problème est liée à trois raisons. Le lavage des poissons n'était pas effectué selon les modalités prévues à l'origine du projet. Le positionnement et le conditionnement de la marchandise ne permettaient pas une évacuation de l'eau de manière optimale.

. La régie de quartier

- . L'historique : Lancement du projet au premier semestre 2022
- . L'objet : La régie de quartier est une association implantée sur un territoire. Elle a deux objectifs principaux : générer une activité économique par l'emploi de personne en insertion par l'activité économique et favoriser le lien social entre les habitants du territoire.
- . L'implantation : La régie sera implantée au Rond d'Or
- . La méthode : Le projet est co-construit avec les habitants, les associations, les entreprises, les bailleurs et les partenaires publics (Département, Territoire, Ville, services de l'État)
- . Les échéances : L'année 2022 et l'année 2023 ont été consacrées à une phase d'étude et de concertation sur la préfiguration de cette régie et sur son activité économique. Le dépôt des statuts et le lancement de l'activité sont prévus pour l'année 2024.
- . Ses champs d'intervention : A son lancement, la régie se positionnera sur des activités liées à la gestion urbaine de proximité (gestion des espaces verts et travaux de jardinage) et au nettoyage.

La régie de quartier fait l'objet de plusieurs échanges sur son but, ses finalités et sa complémentarité avec les services rendus par la Ville. Laurence Westphal, Maxime Blanc et Christophe Abraham s'attachent à expliquer l'intérêt du développement de cette régie pour le territoire de Sucy.

Les sujets spécifiques au quartier

***Budget participatif**

Laurence Westphal présente ses excuses pour le retard pris sur ce dossier. Elle explique que la Ville a désormais des prix et des propositions d'aménagements. Les coûts sont supérieurs aux mobiliers proposés par les conseillers. A titre d'exemple pour une table de « pic nic », la gamme sur laquelle la Ville tend à se positionner représente environ trois fois le prix trouvé par les conseillers. Cette différence s'explique en grande partie par la solidité du mobilier retenu et les possibilités d'entretien de ces aménagements. Un rendez-vous sera fixé sur place sur le mois de février pour définir les emplacements précis et les aménagements. La volonté des conseillers serait que ces installations de mobiliers soient effectives d'ici l'été.

Laurence Westphal indique ensuite les échéances à venir et la nécessité de réfléchir au budget participatif pour l'année 2024.

Un conseiller demande si une étude pour l'installation d'un récupérateur d'eau sur le toit de l'espace Jean-Marie Poirier puisse être menée dans le cadre du budget participatif. Christophe Abraham indique qu'il prend en note mais qu'il craint que le budget soit conséquent et dépasse largement le montant dédié au budget participatif.

***Application signalements**

Maxime Blanc présente les avancées de la Ville sur ce dossier. Une application a été trouvée pour fonctionner avec le logiciel métier envisagé. Ce projet devrait débuter sur le premier trimestre 2024. Une information régulière sur l'avancée du projet sera fournie lors des prochains conseils de quartier.

Un conseiller fait part de ses inquiétudes sur le fonctionnement de ce nouveau système. Maxime Blanc tente de le rassurer en lui précisant la simplification que ce nouveau fonctionnement permettra. Le conseiller demande également à ce que la rubrique « photos » sur le site internet soit mise à jour. Maxime Blanc prend en note et il indique qu'il transmettra au service communication.

Les sujets apportés par les habitants

***Question sur la circulation piétonne aux abords du marché ?**

Les conseillers demandent à ce que les policiers municipaux puissent être plus présents aux abords du marché et qu'ils sanctionnent les infractions des automobilistes. Ils relèvent également les difficultés de circulations pour les piétons à la sortie de la sente Garciot et sur les passages piétons à proximité de la résidence du Clos de Pacé. Les conseillers demandent à ce qu'un affichage plus important soit effectué sur les itinéraires de circulations piétonnes et sur les dispositions à prendre pour les automobilistes.

Les conseillers demandent également l'intervention des ASVP sur la place du Clos de Pacé en raison des stationnements souvent irréguliers.

Toujours au niveau de la résidence du Clos de Pacé, les conseillers relèvent des difficultés pour sortir en voiture de la résidence. La ville propose d'installer des potelets provisoires durant la durée du chantier.

***Question sur les projets relatifs aux Cabinets médicaux**

Les conseillers profitent pour demander des informations sur l'installation de cabinets médicaux sur la commune. Christophe Abraham rappelle les différentes structures ouvertes récemment et celles à venir : Le centre de fertilité au niveau du centre-ville, la maison de santé rue de Villeneuve, le rachat par la Mairie du cabinet médical cours de la recette afin d'assurer son maintien, le projet de nouvelle maison de santé à l'entrée de la rue du Moutier, le cabinet médical aux Bruyères (à venir), un médecin du sport et un urgentiste (Projet immobilier Eiffage dans le Centre-Ville).

Une question est posée sur l'arrivée d'un dermatologue ? Christophe Abraham indique que l'installation d'un dermatologue n'est pas programmée à ce jour.

***Question sur l'installation de poubelles à proximité du Lycée Montaleau**

Christophe Abraham indique qu'il prend en note le sujet et qu'il regardera avec ses équipes.

***Question sur le lancement d'une campagne de communication et de sensibilisation sur les règles de civilité pour le ramassage des déjections canines ?**

La ville relève que ces campagnes existent dans d'autres communes et que le sujet sera transmis à la direction de la communication et au CMJ.

***Question sur l'agenda de la Sénatrice à propos d'un rendez-vous sur le gymnase Montaleau ?**

Christophe Abraham indique qu'un projet de requalification est à l'étude pour moderniser le gymnase et l'agrandir. Il souligne notamment des besoins pour les pratiquants de gymnastique rythmique.